

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE

PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

Numéro SIRET : 21340282900013

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GIGNAC

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PAUL ET VALMALLE**

L'an deux mille vingt, le vendredi 26 juin, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de ST PAUL ET VALMALLE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de M. BERTOLINI Jean-Pierre, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/06/2020

Présents : M. BERTOLINI Jean-Pierre, M. BELLAY Marc, M. CANCHY Eric, Mme EUZET Anne-Sophy, Mme FERNANDEZ Aurore, Mme GELLY Evelyne, M. GELY Frédéric, Mme GUIZARD Sophie, Mme LANDES Caroline, M. LASSALVY Nicolas, M. LEGA Arnaud, M. MAVIGNER Jean-François, Mme MICHEL KARAOUZENE Isabelle, M. VIAL Jean-Marie, Mme YAHIAOUI Aïcha ;

Absents excusés : néant ;

Mme GUIZARD Sophie a été élue secrétaire.

- question 4/7 -

Objet : Vote du Budget Primitif 2020 de la Commune (M14).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2, R.2342-1 à D.2342-12 ;

Vu la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID19 adoptée par le parlement le 22/03/2020 ;

Vu l'ordonnance du Conseil des ministres du 25/03/2020 modifiant en matière budgétaire les échéances prévues dans la loi pour l'adoption du budget primitif, l'arrêt du compte administratif, le vote des taux des taxes locales... ;

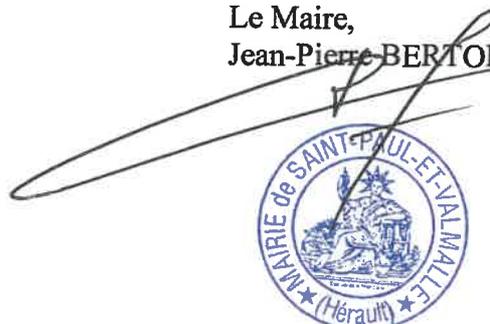
Le Conseil, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

VOTE : le Budget Primitif 2020 de la Commune ci-annexé.

AJOUTE : que la présente décision fera l'objet d'un affichage en Mairie et d'une mise en ligne dudit document budgétaire sur le site internet de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, les Jours, Mois et Ans que dessus,

Le Maire,
Jean-Pierre BERTOLINI



SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

34282	MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE	BUDGET 2020
-------	-------------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 144
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L HERAULT	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	834.79	0,00
2	Produit des impositions directes / population	341.03	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	866.26	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	2056.82	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population	49.83	0,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	991 000,00	795 205,34
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		195 794,66
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		991 000,00	991 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 416 000,00	1 770 840,57
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		645 159,43
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 416 000,00	2 416 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 407 000,00	3 407 000,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	251 400,00		277 680,00	277 680,00	277 680,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	480 500,00		501 600,00	501 600,00	501 600,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	117 566,00		125 390,00	125 390,00	125 390,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	849 466,00		904 670,00	904 670,00	904 670,00
66	Charges financières	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues	38 534,00		30 330,00	30 330,00	30 330,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	908 000,00		955 000,00	955 000,00	955 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	36 000,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	36 000,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL	944 000,00		991 000,00	991 000,00	991 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	991 000,00
--	---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	26 200,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	64 700,00		69 000,00	69 000,00	69 000,00
73	Impôts et taxes	457 564,00		488 960,00	488 960,00	488 960,00
74	Dotations, subventions de participations	186 667,00		193 078,00	193 078,00	193 078,00
75	Autres produits de gestion courante	22 416,00		22 700,00	22 700,00	22 700,00
	Total des recettes de gestion courante	757 547,00		791 738,00	791 738,00	791 738,00
76	Produits financiers	200,00		200,00	200,00	200,00
77	Produits exceptionnels	2 305,18		1 267,34	1 267,34	1 267,34
78	Reprises sur provisions (4)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	762 052,18		795 205,34	795 205,34	795 205,34
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	6 000,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	6 000,00				
	TOTAL	768 052,18		795 205,34	795 205,34	795 205,34

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	195 794,66
---	---	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	991 000,00
--	---	------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	36 000,00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser (2019 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 000,00		26 000,00	26 000,00	26 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 119 000,00		2 353 000,00	2 353 000,00	2 353 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 163 000,00		2 379 000,00	2 379 000,00	2 379 000,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	37 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues					
	Total des dépenses financières	37 000,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 200 000,00		2 416 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	6 000,00				
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 000,00				
	TOTAL	2 206 000,00		2 416 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 416 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser (2019 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	348 000,00		531 000,00	531 000,00	531 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	348 000,00		531 000,00	531 000,00	531 000,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	42 259,39		196 840,57	196 840,57	196 840,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subv. d'investi. non transférables	634 000,00		637 000,00	637 000,00	637 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	430 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
	Total des recettes financières	1 106 259,39		1 203 840,57	1 203 840,57	1 203 840,57
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 454 259,39		1 734 840,57	1 734 840,57	1 734 840,57
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	36 000,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	36 000,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL	1 490 259,39		1 770 840,57	1 770 840,57	1 770 840,57

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	645 159,43
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 416 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	36 000,00
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	277 680,00		277 680,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	501 600,00		501 600,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	125 390,00		125 390,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	13 000,00		13 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00		7 000,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	30 330,00		30 330,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		36 000,00	36 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	955 000,00	36 000,00	991 000,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			=
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			991 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	37 000,00		37 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	26 000,00		26 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 353 000,00		2 353 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	2 416 000,00		2 416 000,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			=
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 416 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 000,00		18 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	69 000,00		69 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	488 960,00		488 960,00
74	Dotations, subventions de participations	193 078,00		193 078,00
75	Autres produits de gestion courante	22 700,00		22 700,00
76	Produits financiers	200,00		200,00
77	Produits exceptionnels	1 267,34		1 267,34
78	Reprises sur amortissem. et provisions	2 000,00		2 000,00
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	795 205,34		795 205,34

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	195 794,66
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	991 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	196 840,57		196 840,57
13	Subventions d'investissement	637 000,00		637 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	531 000,00		531 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		36 000,00	36 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	270 000,00		270 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 634 840,57	36 000,00	1 670 840,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	645 159,43
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	100 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 416 000,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	251 400,00	277 680,00	277 680,00
60	Achats & variation des stocks	126 900,00	139 480,00	139 480,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	126 900,00	139 480,00	139 480,00
6061	Fournitures non stockables	47 100,00	45 000,00	45 000,00
60611	Eau et assainissement	3 100,00	3 000,00	3 000,00
60612	Énergie-Électricité	44 000,00	42 000,00	42 000,00
6062	Fournitures non stockées	41 800,00	46 800,00	46 800,00
60622	Carburants	1 800,00	1 800,00	1 800,00
60623	Alimentation	40 000,00	45 000,00	45 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	12 000,00	17 200,00	17 200,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	9 700,00	9 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	300,00	300,00	300,00
6067	Fournitures scolaires	10 700,00	12 180,00	12 180,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	12 000,00	12 000,00
61	Services extérieurs	60 700,00	72 700,00	72 700,00
611	Contrats de prestations de services	1 200,00	1 200,00	1 200,00
613	Locations	7 000,00	12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	12 000,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	46 000,00	53 000,00	53 000,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	27 000,00	34 000,00	34 000,00
61521	Terrains	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61522	Bâtiments	6 000,00	8 000,00	8 000,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	8 000,00	8 000,00
61523	Voies et réseaux	13 000,00	18 000,00	18 000,00
615231	Voiries	13 000,00	18 000,00	18 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	17 000,00	17 000,00	17 000,00
616	Primes d'assurance	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6161	Multirisques	5 500,00	5 500,00	5 500,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62	Autres services extérieurs	55 500,00	57 500,00	57 500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 700,00	11 500,00	11 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	17 300,00	18 500,00	18 500,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6233	Foires et expositions	1 300,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	12 600,00	12 600,00	12 600,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 600,00	9 600,00	9 600,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
628	Divers	13 400,00	13 400,00	13 400,00
6287	Remboursements de frais	13 400,00	13 400,00	13 400,00
62876	Au GFP de rattachement	13 400,00	13 400,00	13 400,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	8 300,00	8 000,00	8 000,00
6351	Impôts directs	8 300,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	8 300,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	480 500,00	501 600,00	501 600,00
621	Personnel extérieur au service	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	7 600,00	7 600,00	7 600,00
6331	Versement de transport	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	600,00	600,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	5 200,00	5 000,00	5 000,00
64	Charges de personnel	470 900,00	492 000,00	492 000,00
641	Rémunérations du personnel	316 000,00	331 000,00	331 000,00
6411	Personnel titulaire	258 000,00	268 000,00	268 000,00
6413	Personnel non titulaire	58 000,00	63 000,00	63 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	151 500,00	158 500,00	158 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	62 000,00	62 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 000,00	70 000,00	70 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	500,00	500,00
647	Autres charges sociales	3 400,00	2 500,00	2 500,00
6473	Allocations de chômage	1 100,00		
64731	Versées directement	1 100,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	117 566,00	125 390,00	125 390,00
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	39 000,00	45 000,00	45 000,00
6531	Indemnités	34 000,00	40 000,00	40 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	58 850,00	62 250,00	62 250,00
6553	Service d'incendie	19 200,00	19 800,00	19 800,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	39 650,00	42 450,00	42 450,00
65541	Contribution au fonds de compensation des charges territoriales(étab. pub. de territoire)	39 650,00	42 450,00	42 450,00
65541002	CFMEL	800,00	800,00	800,00
65541003	LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	100,00	100,00	100,00
65541007	ONF	200,00	200,00	200,00
65541009	LA MERIDIENNE	300,00	300,00	300,00
65541010	ASS MAIRES DE FRANCE	300,00	300,00	300,00
65541012	COS 34	3 000,00	3 500,00	3 500,00
65541014	RASED	400,00	400,00	400,00
65541018	CLIS MONTARNAUD	500,00	500,00	500,00
65541019	SIADÉ DU MAS DIEU	600,00	600,00	600,00
65541020	ASS DES MAIRES RURAUX 34	200,00	200,00	200,00
65541022	CCVH SERVICE URBANISME	9 800,00	10 000,00	10 000,00
65541023	ASS LES FRANCAS	23 000,00	25 000,00	25 000,00
65541024	ACADEMIE "E.N.T"	50,00	50,00	50,00
65541025	HERAULT INGENIERIE	400,00	500,00	500,00
657	Subventions de fonctionnement versées	14 716,00	13 140,00	13 140,00
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	3 300,00	4 300,00	4 300,00
657362	Subvention au CCAS	3 300,00	4 300,00	4 300,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	11 416,00	8 840,00	8 840,00
657401	Subv.ASMPV Football	500,00	500,00	500,00
657402	subv. Foyer Rural	2 200,00	2 200,00	2 200,00
657403	Subv. restaurants du coeur	500,00	500,00	500,00
657404	Subv. Anciens combattants	230,00	230,00	230,00
657405	Subv.Coopérative scolaire	780,00	910,00	910,00
657406	Subv. sorties scolaires "annuelles"	2 106,00		
657407	Subv. Assoc. Pour les Enfants st Paulais (APEP)	600,00	600,00	600,00
657408	Subv. Comité des Fêtes	2 200,00	2 200,00	2 200,00
657409	Subv. Assoc. sportive collège de Montarnaud	100,00	100,00	100,00
657410	Subv. assoc. Homo Ludens (Ludothèque)	1 600,00	1 600,00	1 600,00
657411	Subvention 2020: classe verte	600,00		
658	Charges diverses de la gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	849 466,00	904 670,00	904 670,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
661	Charges d'intérêts	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	13 000,00	13 000,00	13 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	13 000,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	38 534,00	30 330,00	30 330,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	908 000,00	955 000,00	955 000,00
023	Virement à la section d'investissement	36 000,00	36 000,00	36 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	36 000,00	36 000,00	36 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	36 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	944 000,00	991 000,00	991 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	
----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	991 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	26 200,00	18 000,00	18 000,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	24 200,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	64 700,00	69 000,00	69 000,00
702	Ventes de récoltes et de produits forestiers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7022	Coupes de bois	1 000,00	1 000,00	1 000,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7031	Concessions et redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
706	Prestations de services	58 500,00	62 500,00	62 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	500,00	500,00	500,00
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70632	A caractère de loisirs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	56 000,00	60 000,00	60 000,00
708	Autres produits	200,00	500,00	500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	457 564,00	488 960,00	488 960,00
731	Impôts locaux	371 046,00	391 142,00	391 142,00
7311	Contributions directes	370 046,00	390 142,00	390 142,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	370 046,00	390 142,00	390 142,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
732	Fiscalité reversée	31 000,00	31 000,00	31 000,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	31 000,00	31 000,00	31 000,00
73211	Attribution de compensation	31 000,00	31 000,00	31 000,00
734	Taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement	48 518,00	50 818,00	50 818,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	48 518,00	50 818,00	50 818,00
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	7 000,00	16 000,00	16 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	7 000,00	16 000,00	16 000,00
74	Dotations, subventions de participations	186 667,00	193 078,00	193 078,00
741	D.G.F.	121 000,00	115 902,00	115 902,00
7411	Dotations forfaitaire	66 000,00	64 418,00	64 418,00
7412	Dotations d'aménagement	55 000,00	51 484,00	51 484,00
74121	Dotations de solidarité rurale	23 000,00	21 222,00	21 222,00
74127	Dotations nationales de péréquation	32 000,00	30 262,00	30 262,00
747	Participations	1 884,00	2 688,00	2 688,00
7471	État	1 171,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres	1 171,00	2 000,00	2 000,00
7474	Communes	713,00	688,00	688,00
74748	Autres communes	713,00	688,00	688,00
748	Autres attributions et participations	63 783,00	74 488,00	74 488,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	9 783,00	15 488,00	15 488,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	856,00	852,00	852,00
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	6 927,00	6 636,00	6 636,00
74838	Autres attributions de péréquation et de compensation	2 000,00	8 000,00	8 000,00
748388	Autres	2 000,00	8 000,00	8 000,00
7488	Autres attributions et participations	54 000,00	59 000,00	59 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 416,00	22 700,00	22 700,00
752	Revenus des immeubles	12 416,00	12 600,00	12 600,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	900,00	1 000,00	1 000,00
758	Produits divers de gestion courante	9 100,00	9 100,00	9 100,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
7588	Autres produits divers de gestion courante	9 100,00	9 100,00	9 100,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	757 547,00	791738,00	791738,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	200,00	200,00	200,00
762	Produits des autres immobilisations financières	200,00	200,00	200,00
7621	Produits des autres immobilisations financières-encaissés à l'échéance	200,00	200,00	200,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 305,18	1 267,34	1 267,34
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	405,18	400,00	400,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	305,18	300,00	300,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	100,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	200,00	200,00	200,00
778	Autres produits exceptionnels	1 700,00	667,34	667,34
7788	Produits exceptionnels divers	1 700,00	667,34	667,34
78	Reprises sur provisions (d) (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
781	Reprises sur amortissements et provisions-Produits de fonctionnement courant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	762 052,18	795 205,34	795 205,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 000,00		
722	Immobilisations corporelles	6 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 000,00		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	768 052,18	795 205,34	795 205,34

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	
----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	195 794,66
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	991 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DJ 040 ;
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	44 000,00	26 000,00	26 000,00
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	44 000,00	26 000,00	26 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	2 119 000,00	2 353 000,00	2 353 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	189 000,00	62 000,00	62 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	189 000,00	62 000,00	62 000,00
213	Constructions	1 272 000,00	1 722 000,00	1 722 000,00
2131	Bâtiments publics	1 272 000,00	1 722 000,00	1 722 000,00
21311	Hôtel de ville	840 000,00	900 000,00	900 000,00
21318	Autres bâtiments publics	432 000,00	822 000,00	822 000,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	644 000,00	558 000,00	558 000,00
2151	Réseaux de voirie	543 000,00	509 000,00	509 000,00
2153	Réseaux divers	48 000,00	28 000,00	28 000,00
21534	Réseaux d'électrification	48 000,00	28 000,00	28 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	53 000,00	21 000,00	21 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	14 000,00	11 000,00	11 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	8 000,00	8 000,00
2184	Mobilier	8 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	2 163 000,00	2 379 000,00	2 379 000,00
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	37 000,00	37 000,00	37 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	36 000,00	36 000,00	36 000,00
1641	Emprunts en euros	36 000,00	36 000,00	36 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières	37 000,00	37 000,00	37 000,00
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 200 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)	6 000,00		
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	6 000,00		
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 206 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 416 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
 (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;
 (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041 ;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	348 000,00	531 000,00	531 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	348 000,00	531 000,00	531 000,00
1641	Emprunts en euros	348 000,00	531 000,00	531 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	348 000,00	531 000,00	531 000,00
10	Dotations, fonds et réserves	42 259,39	296 840,57	296 840,57
102	Dotations et fonds d'investissement	42 259,39	196 840,57	196 840,57
1022	Fonds d'investissement	42 259,39	196 840,57	196 840,57
10222	F.C.T.V.A.	12 259,39	157 000,00	157 000,00
10223	T.L.E.	30 000,00	39 840,57	39 840,57
106	Réserves		100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	634 000,00	637 000,00	637 000,00
1381	État et établissements nationaux	464 000,00	468 000,00	468 000,00
1382	Régions	89 000,00	89 000,00	89 000,00
1383	Départements	81 000,00	80 000,00	80 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	430 000,00	270 000,00	270 000,00
	Total des recettes financières	1 106 259,39	1 203 840,57	1 203 840,57
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 454 259,39	1 734 840,57	1 734 840,57

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	36 000,00	36 000,00	36 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	36 000,00	36 000,00	36 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	36 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 490 259,39	1 770 840,57	1 770 840,57

RESTES A REALISER N-1 (9)	+	
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		645 159,43
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 416 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
 (3) Hors restes à réaliser ;
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
 (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DP 042 ;
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau de taux Taux actuariel (5)	Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. anti-cl. partiel O/N	Catég. empr (8)
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 108,60								
1641 Emprunts en euros (Total)					750 108,60								
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)	CAISSE EPARGNE L/R	25/11/2003		25/11/2004	42 305,00	V		2,55		A	C		
mas dieu credit agricole(N °628684010PR)	CREDIT AGRICOLE	12/12/2003		02/01/2006	42 304,60	V		3,70		A	C		
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°556875015PR)	CREDIT AGRICOLE	14/12/2004		14/03/2005	205 344,00	F		4,11		T	C		
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N °001FLL013PR)	CREDIT AGRICOLE	18/08/2005		18/08/2006	50 000,00	F		3,67		A	C		
TRAVAUX ELECTRIQ GARECAVE(N°004QR0015PR)	CREDIT AGRICOLE	13/09/2006		15/01/2007	60 000,00	F		4,37		T	C		
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N °017CVP010PR)	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010		15/03/2011	190 000,00	F		3,19		T	C		
PLA LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	66 936,00	V		1,05		A	C		
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	93 219,00	V		1,85		A	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
Total général					750 108,60								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, F pour amortissement annuel progressif, P pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2020	Durée résid. années	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				409 874,00					35 354,50	10 141,95	
1641 Emprunts en euros (Total)				409 874,00					35 354,50	10 141,95	
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)				10 244,93	3,90	V		2,63	2 465,33		
mas dieu credit agricole(N *628664010PR)				12 101,72	4,01	V		0,35	2 412,52	19,60	
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°656875015PR)				65 886,64	4,96	F		4,11	12 122,27	2 522,69	
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N *001FLL013PR)				18 929,81	5,63	F		3,67	2 877,67	694,72	
TRAVAUX ELECTRIF GARE/CAVE(N°004QRM015PR)				27 101,77	6,79	F		4,37	3 385,58	1 129,38	
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N *0170VPR010PR)				140 407,07	15,96	F		3,19	6 841,12	4 397,68	
PLAI LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)				55 918,01	22,02	V		0,55	2 287,36	307,55	
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)				79 284,05	22,02	V		1,35	2 962,65	1 070,33	
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				409 874,00					35 354,50	10 141,95	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur "les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(5) Mentionner le ou les indices utilisés sur l'année.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé <small>(Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)</small> (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	409 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;
 (2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	36 000,00	36 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	36 000,00	36 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	36 000,00	36 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	36 000,00			36 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	1 139 840,57	1 139 840,57
	Ressources propres externes de l'année (a)	833 840,57	833 840,57
10222	F.C.T.V.A.	157 000,00	157 000,00
10223	T.L.E.	39 840,57	39 840,57
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables	637 000,00	637 000,00
1381	État et établissements nationaux	468 000,00	468 000,00
1382	Régions	89 000,00	89 000,00
1383	Départements	80 000,00	80 000,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	306 000,00	306 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	270 000,00	270 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 000,00	36 000,00

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 139 840,57		645 159,43	100 000,00	1 885 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	36 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	1 885 000,00
Solde (V = IV - II) (6)	1 849 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
TOTAL GENERAL								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actual. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
657362			CCAS ST PAUL ET V.		4 300,00
657401			ASMPV FOOTBALL		500,00
657402			FOYER RURAL		2 200,00
657404			ASS ANCIENS COMBATTANTS		230,00
657405			COOPERATIVE SCOLAIRE		910,00
657406			SORTIES SCOL ANNUELLES		
657408			COMITE DES FETES		2 200,00
657409			ASS SPORTIVE COLLEGE DE MONTARNAUD		100,00
657410			ASS HOMO LUDENS LUDOTHEQUE		1 600,00
657407			APEP		600,00
657403			ASS RESTO DU COEUR		500,00
657411			classes vertes école suzanne St Julien		
0					

- (1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	3,00	4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADMIN. PRINCIPAL	C		2,00	2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	4,00	6,00	6,00		6,00
ADJOINT TECHNIQ PRINCIPAL 1ERE CL	C	2		2,00	2,00		2,00
ADJOINT TECHNIQUE	C		1,00	1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 CLASSE	C		3,00	3,00	3,00		3,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)			2,00	2,00	2,00		2,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C		1,00	1,00	1,00		1,00
ATSEM PRINCIPAL 2E CLASSE	C		1,00	1,00	1,00		1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	9,00	12,00	12,00		12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJ techniques	C	TECH	348,00		3-a ^e	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a^e : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^e : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2^e : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3^e : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4^e : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5^e : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
DDTM34 (ATESAT)	0	ARTICLE 65541008	
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	0	ARTICLE 65541010	300,00
Autres organismes de regroupement			
ASSO LES FRANCAS	01/06/2014	ARTICLE 65541023	25 000,00
Autres organismes de regroupement			
ASSOCIATION DES MAIRES DE L'HERAULT	0	ARTICLE 65541013	
ASSOCIATIONS DES MAIRES RURAUX 34	0	ARTICLE 65541020	200,00
ASSOCIATION LA MERIDIENNE	0	ARTICLE 65541009	300,00
CFMEL	0	ARTICLE 65541002	800,00
CLIS DE MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541018	500,00
COS 34	0	ARTICLE 65541012	3 500,00
CENTRE AERE DE MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541017	
CENTRE AERE DE GIGNAC	0	ARTICLE 65541016	
CRECHE "LE BERCEAU" MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541021	
LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	0	ARTICLE 65541003	100,00
RASED PSYCHOLOGUES SCOLAIRES	0	ARTICLE 65541014	400,00
SIADÉ DU MAS DIEU	0	ARTICLE 65541019	600,00
CCVH INSTRUCTION URBANISME	0	ARTICLE 65541022	10 000,00
ONF	22/03/2012	ARTICLE 65541007	200,00
ACADEMIE "ENT"	13/10/2017	ARTICLE 65541024	50,00
HERAULT INGENIERIE	06/03/2019	ARTICLE 65541025	500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ,TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation		%	%	%		%
TFPB		%	%	%		%
TFPNB		%	%	%		%
CFE		%	%	%		%
TOTAL	0,00	%			0,00	%



MAIRIE
DE
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
34570

Affiché le 19/06/2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués, pour la réunion qui aura lieu en Mairie (rez-de chaussée), le **VENDREDI 26 JUIN 2020 à 19h00.**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs.
- 2/ Vote du Compte de Gestion 2019 – Budget Principal.
- 3/ Vote du Compte Administratif 2019 de la Commune (M14).
- 4/ Vote du Budget Primitif 2020 de la Commune (M14).
- 5/ Vote des affectations de résultats au Budget Primitif 2020.
- 6/ Vote des taux d'imposition des taxes locales de l'année 2020.
- 7/ Vote des subventions aux associations pour l'année 2020.

St Paul et Valmalle, le 19 juin 2020

Le Maire,

Jean-Pierre BERTOLINI



IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents 15
Nombre de suffrages exprimés 15

VOTES : Pour 15
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 19/6/2020

Présenté par ,
A ST PAUL ET VALMALLE le 26/6/2020

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session .
A ST PAUL ET VALMALLE, le 26/6/2020



Les membres

Handwritten signatures of the council members, including a prominent signature that reads 'Hernandez'.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/6/20 et de la publication le 30/6/20
A ST PAUL ET VALMALLE, le 30/6/20

